

## Liste des délibérations du Conseil municipal – Séance du 23 avril 2024

**L'an deux mille vingt-quatre, le 23 avril à 18h,**

Le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 18 avril 2024, a tenu une réunion en session ordinaire, sous la présidence de M. Stéphane SAUVEBOIS.

**Présents :** Stéphane SAUVEBOIS, Maire,

Xavier SILLON, Stéphanie DEBOUT, Eric HAZAK, Jocelyne MARTIN, Laurent CAIOLO SERRA, Delphine VAZEUX, Adjoints,

Michel MARTIN, maire délégué de Venosc,

Philippe PRIMATESTA, maire délégué de Mont de Lans,

Jean-Noël CHALVIN, Brigitte MANIN, Florence BEL, Virginie DUMONT, Louise TEXIER LELONG, Romain CHARREL, Agnès ARGENTIER, Cécile NEYRAUD, conseillers municipaux.

**Absents :** Estelle FAURE, Simon LAVAUD

**Pouvoirs :** Angélique AGUILAR donne son pouvoir à Stéphanie DEBOUT

Mélanie FIAT donne son pouvoir à Louise TEXIER LELONG,

Etienne DRUMAIN donne son pouvoir à Xavier SILLON,

Stéphane GALLAND donne son pouvoir à Cécile NEYRAUD.

**Secrétaire de séance :** Delphine VAZEUX

Numéro	Objet	Sens des votes
2024-058	adhésion au groupement de commandes de la CCO pour fourniture énergie	Unanimité
2024-059	convention avec l'Agence Nationale de Traitement Automatisé des infractions	Unanimité
2024-060	Impasse des Lys - déclassement et aliénation partielle parcelle 380253 AI 0641	Majorité 3 voix CONTRE Agnès Argentier Cécile Neyraud Stéphane GALLAND Ne prennent pas part au vote Eric HAZAK Jean-Noël CHALVIN
2024-061	acquisition des parcelles à SEMCODA (projet parking des glaciers)	Majorité 1 voix CONTRE Agnès Argentier
2024-062	lancement procédure révision des plans locaux d'urbanisme des communes déléguées de Venosc et Mont de Lans en vue de la création d'un PLU unique pour commune Les Deux Alpes	Unanimité
2024-063	instauration des ZAEnR	Unanimité
2024-064	consignation de 900 000 € auprès de la CDC suite procédure contestation DP parcelles SEMCODA	Unanimité 1 abstention Agnès Argentier
2024-065	mise à jour du tableau des effectifs	Unanimité
2024-066	prime de pouvoir d'achat exceptionnelle	Unanimité
2024-067	CCO - Modification statutaire	Unanimité

Le Maire, Stéphane SAUVEBOIS

